

Devin® + Dash® HC



Les bénéfices de Devin sur soja

- Large spectre d'efficacité contre les graminées
- souplesse d'utilisation : des doses modulables en fonction du stade des adventices
- Homologué sur 29 cultures

Préconisations

Pour éviter des actions antagonistes des matières actives, prévoir un délai de 5 jours entre une application de Devin et un traitement anti-dicotylédones

| | Stades des graminées | Devin + Dash HC |
|---|----------------------------|---------------------|
| Graminées estivales : panics, sétaires, digitaires, vulpin, ray-grass | 3 feuilles à début tallage | 1 l/ha + 1 l/ha |
| | Tallage à montaison | 1,2 l/ha + 1,2 l/ha |
| Graminées vivaces | Pousses de 10 à 20 cm | 2 l/ha + 2 l/ha |

Large spectre d'activité contre les graminées

GRAMINÉES ANNUELLES :

Folle avoine, vulpin, ray-grass, agrostis jouet-du-vent, bromes, pâturin des prés, pâturin commun, panics, sétaires, digitaires, repousses de céréales, riz crodo (riz adventice).

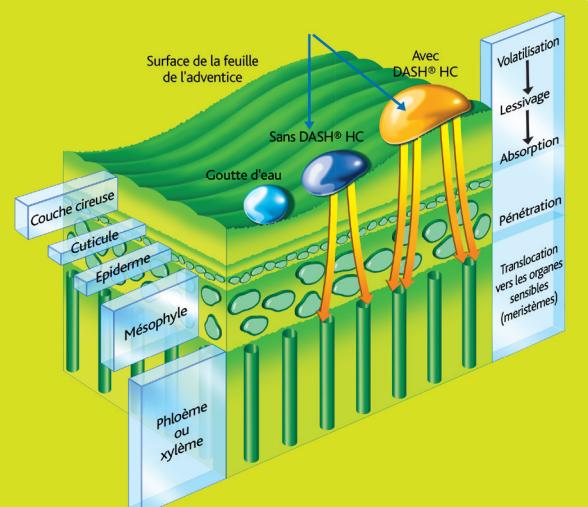
GRAMINÉES VIVACES :

Agrostide stolonifère, avoine à chapelets, chiendent rampant, chiendent pied de poule, sorgho d'Alep, houlque molle.



Dash HC est un **booster original** adapté pour augmenter et régulariser l'efficacité de **Devin**.

Dash HC améliore la **répartition** et l'**adhérence** de Devin sur la feuille de l'adventice en réduisant la tension superficielle des gouttes de pulvérisation.



Les bénéfices de Devin + Dash HC :



+ de rapidité d'action



+ d'efficacité



+ de régularité

Prévention de la résistance

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à mode d'action différent, tant au cours d'une saison culturelle que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, une altération de l'efficacité de l'herbicide ne peut pas être exclue, en lien avec ces phénomènes de résistance. De ce fait, nous déclinons toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

CARTE D'IDENTITÉ Devin®

- **Devin®** : Marque déposée BASF
- **AMM N°** 9800085
- **Composition** : 100 g/l cycloxydime
- **Formulation** : EC - Concentré émulsionnable
- **Classement toxicologique** :

Danger

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

H361d Susceptible de nuire au foetus

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



• **Usages et doses autorisés** : 2 l/ha contre graminées annuelles, 4 l/ha contre graminées vivaces (sauf sur épinard). Consulter la liste des autres cultures sur lesquelles il est autorisé sur l'étiquette.

• **Nombre d'applications maximum** : 1 application/an/culture

• **Distance aux points d'eau** : 5 m

• **Délai de rentrée dans la parcelle** : 24H

• **Délai avant récolte** : 100 j. sur soja, consulter l'étiquette pour les autres cultures

• **Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65% / 35%) déperlante, blouse Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Dash® HC : Marque déposée BASF - AMM n° : 9400478 - Composition : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylé + 37,5% esters méthyliques d'acides gras + 5% acide oléique - Formulation EC - Classement toxicologique : DANGER, H318 : Provoque des lésions oculaires graves; H315 : Provoque une irritation cutanée; H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires; H 412 : Nocif pour les organismes aquatiques.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

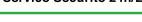
PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF France S.A.S-Division Agro recommande Osmofilm®.
© Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

| | | |
|--|------------------------------------|---|
| Informations techniques Étiquettes et FDS | BASF France S.A.S Division Agro |  ou www.agro.bASF.fr |
| Une question de santé | MSA |   <small>APLIS SANITÉ DÉPÔT DE POSTE</small> |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF France S.A.S Division Agro | Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR |  ou www.adivalor.fr |

www.agro.bASF.fr

 **BASF**

We create chemistry

BASF France S.A.S – Division Agro - 21 Chemin de la sauvegarde – 69 134 ECULLY Cedex – Tel : 04 72 32 45 45

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr

Édition Octobre 2015 – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ces produits de s'assurer, avant toute application, auprès du N°Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 551SOHE1015R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**